

Le palais des Arts, comme son nom actuel l'indique déjà hautement, doit être réservé désormais aux *arts seuls*. Il est à peine et sera, à peine assez vaste, un jour après son achèvement, pour contenir toutes les collections artistiques qu'il peut contenir et dont les éléments existent déjà aujourd'hui. Les *sciences*, sœurs des arts, devront en être *exclues* à l'avenir, sauf à leur donner un asile digne d'elles, et la *bibliothèque* des sciences et des arts, devra également un jour rejoindre son aînée, celle du Lycée et se voir suivre par les *Sociétés "savantes*, pour se réunir et vivre ensemble *sous le même toit* et en bonne harmonie.

Dès lors, il est indispensable : 1° de compléter le *Palais-des-Arts* ;

2° De créer quelque partie *Palais-des-Sciences* ;

3° Et d'élever aussi sur quelque point de la ville la *Bibliothèque publique de Lyon*.

Le Palais-des-Arts étant ainsi débarrassé de services et de collections encombrants *et rendu à sa vraie destination*, on disposerait de ses locaux de la manière suivante :

Je commence *par le rez-de-chaussée*.

LA COUR

La cour intérieure, aujourd'hui *sablée*, et par ce fait si *humide* et si nuisible aux bâtiments et aux portiques, comme aux monuments qui s'y trouvent, devra être *bitumée* ou couverte en larges dalles, après qu'on aura *abaissé son niveau*.

Les arbres pourront y être conservés, mais moins touffus, pour faciliter davantage l'aération.

La *fontaine*, au centre, si maigre, pourra être complétée ou refaite à l'aide de monuments gallo-romains, qu'on a sous la main, et il sera établi dans cette cour *abaissée*, un